

Association des retraités de l'I.L.L.

Assemblée générale des retraités de l'ILL
Du 25 novembre 2005

Etaient présents ou représentés :

66 retraités ou veuves

Monsieur KOENIG représentant de la direction

Monsieur PRATT Bob secrétaire du CE était excusé.

1 – Mot de bienvenue par le président Jean BEAUMONT

Après le souhait de bienvenue au représentant de la direction et bien sûr aux adhérents de l'association anciens comme nouveaux qu'il remercie d'être venus si nombreux malgré les intempéries . Merci à l'E.S.R.F. qui nous accueille ce soir car l'amphi de l'I.L.L. est en ce moment indisponible pour cause de travaux importants . Il demande une pensée pour les camarades décédés en cours d'année : Bernard BERTHELON qui était notre trésorier adjoint et que nous avons apprécié pour son dévouement et l'aide qu'il nous a apportée .Un autre camarade Jules DEL GUIST , ancien gardien , nous a aussi quitté en début d'année Il remercie le comité d'entreprise de l'aide précieuse apportée à l'association. Merci aux élus et aussi aux 4 secrétaires avec qui nous entretenons d'excellentes relations .

2 – Intervention de Monsieur KOENIG (Directeur Administratif)

Monsieur KOENIG dit que c'est pour lui un grand honneur de représenter la direction en l'absence actuelle des directeurs . Il fait part de l'état des travaux à l'I.L.L.en nous présentant un montage vidéo montrant les travaux déjà effectués et en prévision . Au vu de ces informations , il est certain que l' I.L.L. a encore de belles années devant lui.

3 - Rapport moral du président Jean BEAUMONT

A – Les effectifs

- Fin 2005, nous avons 133 adhérents (Agents + Veuves) pour un effectif de retraités égal à 189 . En 2005 , il y aura eu 14 départs en retraite et 2 en NIG .
- Il est maintenant difficile de faire des projections sur les prochains départs du fait que les Agents choisissent librement leur départ .

B – Les activités du bureau

Le bureau se réunit au moins une fois par trimestre. En 2005, nous nous sommes retrouvés 20 fois au complet ou en bureau restreint suivant la nécessité.

Nous avons eu récemment une réunion avec la Direction de l'I.L.L., plus précisément avec Monsieur MULOT , au sujet de la MUTUELLE appelée à être profondément modifiée à partir de 2008 . Georges LELAN nous en parlera plus en détail tout à l'heure .

Depuis l'accord de 2003 , le bulletin I.L.L. est envoyé aux adhérents nous ayant donné leur adresse E/Mail .Merci à Françoise VAUQUOIS . Depuis peu ces personnes reçoivent aussi le journal du C.E.

C – Relations avec le C.E

Nous avons aussi des contacts fréquents avec les élus du C.E. Après les élections , une nouvelle équipe est en place ,mais le secrétaire est toujours Bob PRATT avec qui les contacts ont toujours été excellents . Espérons qu'ils le demeurent !

La dotation accordée par le C.E. a été pour 2005 de 6000 Euros . Cette aide avait été augmentée pour tenir compte de l'augmentation constante du nombre de retraités .Merci aux membres du C.E. et au secrétaire .

Si nous voulons avoir plus de participants , avec ce nombre toujours croissant de retraités ,il faudra trouver d'autres ressources financières . Nous gardons l'espoir que la direction de l'I.L.L. consente à faire , un jour , un geste .

D – Cotisations à l'association

Elle n'augmente pas et restera cette année à 16 euros.

Pour toute nouvelle adhésion **après le 1^{er} Octobre**, la cotisation versée couvrira aussi l'année suivante.

E – Actions menées en 2004

- La rédaction du bulletin demande beaucoup de temps et de travail. Un appel aux bonnes volontés est faite comme d'habitude, pour nous aider et nous fournir éventuellement des articles. Merci à D. CUMIN pour ses reportages de voyages qui sont toujours une merveille .

- L'organisation de l'A.G est aussi un petit souci. Nous avons cette année été accueillis dans la salle de réunion de l' E.S.R.F. Les personnes s'étant inscrites ont dîné comme l'an dernier à la ligue de tennis de SEYSSINS .

- Les voyages et animations réalisés cette année ont été :

Voyage en CROATIE.

Du 4 au 11juin, un circuit en CROATIE a réuni 40 personnes . Dans une très bonne ambiance , nous avons découvert avec notre guide LADA des sites et des paysages magnifiques . Danielle CUMIN nous a fait le reportage . Merci !

Journée à ANNECY .

Le 21 Juin, 53 personnes visitaient le matin le *jardin des merveilles* avant *un repas croisière* sur le lac d' ANNECY . La journée se terminait par une visite très intéressante de la *fabrique de cloches Packard* . Tous , nous gardons un excellent souvenir de cette journée .

Visite des chapelles baroques dans le Beaufortain .

La journée fut aussi une belle réussite et les 45 personnes présentes ont été satisfaites des explications de notre guide sur ces chapelles toutes différentes . Nous avons découvert des paysages magnifiques et pique niqué dans une très bonne ambiance et sous un soleil radieux .

Pour toutes ces sorties , l' Association prend à sa charge une partie des dépenses .

Pour une sortie d'une journée , la participation est la même pour tous .Pour les grands voyages , un système à trois tranches permet d'aider un peu plus les *ayant droits* à faibles revenus .

En fonction des places disponibles ,nous ouvrons les voyages aux *extérieurs* à l' Association au coût réel . N'hésitez donc pas à les proposer à vos amis .

Nous proposons de modifier **le règlement Voyages** suite à des désistements . Il est rappelé que l' Association souscrit automatiquement une assurance mais celle ci ne concerne pas le désistement pour raisons personnelles. Si le cas est reconnu , nous proposons la modification suivante :

- Si la chambre commune devient individuelle , le surplus demandé sera fractionné ainsi : 1/3 sera payé par la personne se désistant ,1/3 par la personne se retrouvant seule dans la chambre et 1/3 par l'Association .
- De plus, pour les sorties d'une journée, *si l'Association n'est pas déficitaire* , la personne qui se désiste sera remboursée s'il n'y a pas de repas . Si la sortie comprend le repas , le prix de celui -ci sera retenu .

Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité

Sortie raquettes .

Après l'essai de l'an dernier , plusieurs sorties ont été organisées par Henri FERTEY assisté de J.C.FAUDOU .Il n'y a pas eu malheureusement beaucoup de participants.

Nous allons reconduire ces sorties le lundi en espérant intéresser plus de monde .

4-Projets pour l'année 2006

Pour finir 2005 , nous avons organisé une sortie le 15 Décembre *aux Folies du Lac* . C'est un spectacle Cabaret (situé dans la banlieue de Valence) type Moulin Rouge .

45 personnes sont inscrites .

Début Mai , une sortie de 2jours est prévue dans les Cévennes , Roquefort et le pont de Millau

Un grand voyage « circuit en Irlande » est en préparation pour courant juin 2006.

Une sortie « Marche dans les Gorges du Verdon » de 2 journées sera proposée par Henri FERTEY pour début Septembre .

Une sortie dans *le Chablais Suisse* pour fin Septembre ou début Octobre est aussi en cours d'études.

Avant de laisser la parole à notre trésorier G. Le LAN , je vous rappelle que l'article 2 de nos statuts prévoit *l'aide aux adhérents dans le besoin* . Cette année une personne nous avait signalé qu'un de nos Anciens apprécierait qu'on lui rende visite . N'hésitez pas à nous faire connaître des cas semblables . On ne fera pas de miracles , mais parfois on peut aider en apportant les informations attendues par les spécialistes du bureau .

5 - Bilan financier

Notre trésorier nous commente le bilan que vous trouverez en annexe de ce compte rendu.

Le quitus est voté à l'unanimité pour les rapports moral et financier.

6 - Information mutuelle .

Georges LE LAN qui siège avec Jean BEAUMONT à la Commission Mutuelle commence son compte-rendu par une bonne nouvelle : Le niveau des prestations des 9 premiers mois de l'année a été tel que le ratio (rapport des prestations / cotisations) n'a été que de 1,06 alors que pour la même période il était de 1,18 l'année dernière.

Par contre l'avenir s'annonce difficile . En effet , l' Etat a fait voter une loi dont le décret d' application prendra effet le 1 juillet 2008.

Il s'agit de la création d'une taxe de 22% sur la participation des employeurs aux dépenses de santé (mutuelle) qui sera alors considérée comme un salaire fictif , donc taxée comme tel Si l' on ajoute la taxe de 8%(CRDS-CSG) de 2002 , cela représentera une charge de 100.000 Euros pour la mutuelle .

La prévoyance d'une entreprise comporte 4 chapitres :

- prévoyance invalidité
- prévoyance incapacité
- prévoyance décès
- prévoyance santé (Mutuelle).

La loi qui sera applicable le 1^{er} juillet 2008 prévoit de donner un caractère obligatoire pour ces 4 prévoyances . Dans ce cas , la taxe de 22% sur la participation des employeurs ne serait pas appliquée .

A l' I.L.L., 3 de ces prévoyances (invalidité , incapacité , décès) ont été obligatoires dès sa création avec les cotisations prises en charge à 100 % par l'Institut .

Compte tenu de cette nouvelle situation , la Direction et le C.E. ont entamé des discussions pour envisager l'avenir .

Les questions suivantes sont posées à la Direction :

1) Pourriez-vous établir 2 scénarios **détaillés , précis et concrets** suivant ces 2 cas :

1-1/ Le C.E. continue de gérer la mutuelle I.L.L. à titre facultatif après la fin de la période transitoire (juin 2008) .

1-2 / La mutuelle I.L.L. devient à titre obligatoire avant ou après la fin de la période transitoire (juin 2008) .

- 2) Pourriez-vous nous indiquer si le fait de conserver les frais de santé(mutuelle) à titre facultatif et les autres risques dits lourds (décès, invalidités et incapacités de travail) à titre obligatoire(situation actuelle à l' I.L.L.) ne soumettra pas ces derniers à l' assiette des cotisations de Sécurité Sociale ?
- 3) Savez-vous comment sont partagées les contributions patronales et salariales pour les risques lourds (décès, invalidités et incapacités de travail) à l'E.S.R.F. et au C.E.A. ?
- 4) Si la mutuelle I.L.L.devient une mutuelle à titre obligatoire, qu'envisage la direction pour les anciens et futurs retraités de l' I.L.L.

L' Association a été reçue par la direction le 27 Octobre dernier. Nous lui avons présenté nos souhaits dans l' hypothèse d' un contrat(Mutuelle) obligatoire :

Maintien d' un groupe non actifs dans la Mutuelle afin de bénéficier de l'effet de groupe.

L'aide octroyée par le C.E. aux retraités à faibles revenus (inférieur au P.M.S.S., soit 2516 Euros pour 2005) ne pourra plus être accordée car les sommes allouées aux cotisations de la Mutuelle ne passeront plus par le C.E. dans le cas d'une Mutuelle obligatoire.

Un retraité avec un faible revenu obtient jusqu'à 70 Euros de participation pour sa cotisation de 100 Euros / mois .

- Situation du C.E.A.

Le C.E.A. a comme mutuelle le S.M.A.P.R.I.. Cette mutuelle est fondée sur un système de base auquel chaque agent a la possibilité , s'il le souhaite , d'ajouter des options . Les agents retraités du C.E.A. sont maintenus , s'ils le désirent , dans la mutuelle avec une cotisation versée directement à la S.M.A.P.R.I. comme nous le faisons à la C.C.M.

Le C.E.A. aide tous les retraités pour la cotisation du système de base , les options (facultatives) étant prises entièrement par ceux qui le désirent .

Nous n'avons pas toutes les informations sur le fonctionnement exact de cette mutuelle .

En 2006, avec l'aide de nos collègues retraités du C.E.A. , nous allons essayer de mieux connaître les rouages de leur mutuelle , afin de demander à la direction de l' I.L.L. de pouvoir bénéficier d' une situation comparable à la leur .

7- Informations de l'UDIPRA (adhérent à la C.F.R)

A.MORIZUR nous signale l'existence de L'Union de Retraités à laquelle plusieurs d' entre nous adhèrent (cotisation 19 Euros pour l'année) . Un bulletin trimestriel est émis . Dans le dernier , il est signalé, une fois de plus que le pouvoir d' achat des Retraités baisse de 10% en 10 ans et que le nombre de personnes de plus de 60 ans est passé de 16,3 % en 1955 à 20,8 % en 2005 . Ce chiffre en projection pour 2050 risque d'être porté à 35 % . Les débats sur les retraites et les âges de départ ne sont donc pas clos et déjà certains pays et non des moindres ont reculé à 67 ans l'âge de départ .

8 - Elections au conseil d'administration

Daniel ABELLO est démissionnaire, Bernard BERTHELON devant être remplacé .

- Marie Claude FILHOL nouvelle candidate

- 4 membres sortants : A. BRUN , Odette DIDIER , G.GERMAIN et G. LE LAN se représentent.

Ces 5 personnes sont élues à l' unanimité

Après vote du conseil d ' administration , le bureau est composé de la façon suivante :

Président d'honneur : J.P MARTIN

Président : J. BEAUMONT

Vice président : G. GERMAIN

Secrétaire : A. MORIZUR

Secrétaire adjoint : Y. BLANC

Trésorier : G. LELAN

Trésorier adjoint : M.C. FILHOL

A. BRUN, O. DIDIER, D. BROITMAN, H. FERTEY , J . MARY et C. VERMEULEN complètent le conseil d'administration

L' A.G se termine par un repas dans le restaurant de la ligue de tennis de SEYSSINS dans une excellente ambiance .